

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE N° 19	
ACTIONS 2015	
30 JUIN 2016 à 15h30	

SOMMAIRE

- I Bilan des actions menées
- II Bilan financier
- III Adoption du montant des cotisations 2016
- IV Renouvellement du conseil d'administration et vote.
- V Questions diverses.

PERSONNES PRESENTES

Membres :

- M. Ramón Espi - Président
- Mlle Brigitte Berckmans – Vice Président
- Comptable : Mme geneviève BERCKMANS

Invités :

PERSONNES EXCUSEES

Sur 40 adhérents, à jour de cotisation, x sont présents, x se sont excusés et x ont donné pouvoir.

Le quorum est atteint, je déclare ouverte la séance et vous remercie d’être présents à la 19ème assemblée Générale d’Handiplage.

INTRODUCTION

Il y a bientôt 20 ans que nous assurons la gestion et le développement de notre association. Les personnes qui ont accepté d'en assumer différentes responsabilités nous ont aidés à réaliser la totalité du programme et bien plus encore. Au départ, nous nous sommes attachés à la sensibilisation des mairies sur l'accessibilité et au fil du temps le travail s'est amplifié. Premièrement la labellisation des sites que nous avons pris à bras le corps étant donné que l'association Tourisme et Handicap n'ont assurée que beaucoup plus tard.

Nous avons enfin créé l'information par des guides papier puis par nos sites Internet qui sont toujours en phase d'amélioration, puis la formation handiplage, 106 personnes formées à ce jour.

Plus les salons, les commissions, les forums, et enfin les actions évènementielles avec les associations partenaires particulièrement les amis de la milady de Biarritz etc.....

J'attache beaucoup d'importance à cette collaboration et j'espère que ce partenariat continuera et augmentera encore.

I Bilan des actions menées

1°) Evaluation de l'accessibilité des plages et labellisation Tourisme et Handicaps.

Nous avons envoyé à **20 municipalités** du littoral Aquitain le questionnaire que nous transmettons chaque année, pour évaluer le niveau des équipements. Après étude des questionnaires complétés, nous avons instruit ces **municipalités** et leur avons donné ou maintenu le niveau de labellisation correspondant.

Cette année, la Base de loisirs du Marsan s'est encore enrichie de quelques nouveautés à destination des personnes en situation de handicap. Un cheminement ainsi que des douches et vestiaires pour les personnes à mobilité réduite. Ces équipements ont été ajoutés aux jeux adaptés aux enfants handicapés, aux fauteuils amphibies et aux tapis permettant de se déplacer sur le sable, ainsi qu'à la présence de trois handiplagistes formés par l'association. Ces aménagements supplémentaires ont permis à la Base de décrocher le label Handiplage de niveau 3.

Labellisation niveau 2 et mise aux normes de la Base de loisirs de St Pée sur Nivelle.

Le site www.handiplage.fr a été mis à jour comme chaque année après renseignements demandés auprès des mairies du littoral Aquitain et à l'association Tourisme & Handicap.

Depuis le 1er janvier la fréquentation du site est, **12107** visites et **55228** pages visitées.

Nous avons fait des actions de communication pour promouvoir le Label Handiplage sur la presse écrite et Internet :

- Via : Sud ouest du 26/06/2015 B Mont de Marsan, « Le Label Handiplage 3 »_ <http://www.sudouest.fr/2015/06/26/la-base-de-loisirs-fete-ses-10-ansle-programme-des-celebrations-1963870-2485.php>
- Via : Les cahiers du handicap : (article CDH N°4 JUIN 2015 / page 21) <http://www.handiplage.fr/sommaire.php3>
- Via : Le site Handicap & Société, <http://www.fondshs.fr/culture-loisirs/special-ete-plages-accessibles>

La fréquentation estivale des sites Handiplage du Pays Basque s'est chiffrée à **1783 personnes à mobilité réduite**, répartie comme suit :

- ◆ *ANGLET – Plage de la Petite Chambre d'Amour : 130*
- ◆ *BIARRITZ – Plage de la Milady : 239 mises à l'eau.*
- ◆ *CIBOURE – Plage de Socoa : 186 mises à l'eau.*
- ◆ *HENDAYE – Plage des Deux Jumeaux : 997 mises à l'eau.*
- ◆ *SAINT JEAN DE LUZ – Grande Plage Digue du Port : 231*
- ◆ *SAINT PEE SUR NIVELLE – Lac de Saint Pée : non communiqué*

2°) Formation des Handiplagistes.

La session 2015 de la formation pour les Handiplagistes s'est déroulée les 26 et 27 Juin 2015 à Hendaye.

Les municipalités d'Anglet, Tarnos, Ciboure, Mont de Marsan, Hendaye suivent les recommandations du label Handiplage qui conseillent de faire participer à la formation d'handiplagiste les employés travaillant aux services des personnes handicapées.

9 stagiaires ont suivi la formation en 2015, (soit **96** Handiplagistes formés depuis 2006) :

1 stagiaire de la Mairie de Mont de Marsan
1 stagiaire de la Mairie d'Anglet
2 stagiaires de la Mairie de Lanton
1 stagiaire de la Mairie de Tarnos
2 stagiaires de la Mairie de Ciboure
2 stagiaires de la Mairie de Fréjus

6 intervenants :

Ramon ESPI : Président de l'association Handiplage
Brigitte ESPI : Vice-présidente de l'association Handiplage
Alain MEUNIER : professeur de sport à la DDJS
Jérôme PATENOTTE : Aide soignant à l'hôpital Marin d'Hendaye
Baptiste ONDARTS : Cadre Technique Handisport Aquitaine

Nous avons fait éditer :

- 50 exemplaires de la plaquette formation handiplagiste 2015

3°) Promotion des destinations :

27 associations de personnes handicapées ont pu communiquer, grâce à notre partenariat sur 27 événements sportifs et culturels en 2015, avec tous les adhérents et amis de nos associations.

Nous avons fait plusieurs actions de communication pour la promotion du site handiplusaquitaine.fr :

- Via : mailing aux prestataires labellisés pour informer ces derniers de l'existence du site handiplusaquitaine.fr

L'évaluation de l'accessibilité Tourisme et Handicaps :

- Via : des visites et les commissions régionales tourisme et handicaps

Nous avons fait éditer :

- 200 flyers pour la promotion du site : <http://www.handiplusaquitaine.fr/> (Annexe1&2) et les avons envoyés :

- ◆ aux mairies qui ont labellisé un site Handiplage
- ◆ aux D.D.J.S d'Aquitaine
- ◆ à l'association Léo Lagrange
- ◆ aux M.D.P.H. des départements d'Aquitaine

Interactivité du site :

Nous avons ajouté des fonctionnalités sur le site <http://www.handiplusaquitaine.fr/> et nous avons fait un relooking. Désormais la navigation est simple et agréable pour les internautes.

- Mise à jour : de 514 prestataires labellisés.

Depuis le 1er janvier la fréquentation du site est, 5515 visites et 25171 pages visitées.

Et bien sûr, un accueil physique et téléphonique pour la communication de toute information en direct, lors de la permanence quotidienne de notre secrétaire au siège de l'association.

4°) Promotion de l'offre accessible en Aquitaine dans les salons pour découvrir nos actions sur l'accessibilité en Aquitaine...

- **Handi CAP Aquitaine.** Le 30 septembre 2015 au Pavillon du Pin Galant à Mérignac (33)
- **Journée de l'accessibilité.** Le 10 octobre 2015 avec la chambre des métiers de Bayonne

5°) Sensibilisation du grand public.

Nous avons travaillé sur le baromètre 2015 de l'accessibilité avec le collectif handi 64. Finalement, l'une des missions de ce baromètre commence à se ressentir puisque les Maires ont eu envie de récupérer la première place. Le travail pour les associations continue, pour nous rapprocher petit à petit de l'accessibilité, la mise en place des Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé)... est la prochaine mission du collectif d'association (AFM, Allegria, APF, ARRDS, AVH, Handiplage et la Maison des sourds) représentant les personnes handicapées moteur, visuel, auditif et cognitif.

6°) Participation aux commissions locales pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

L'association Handiplage est active au sein des commissions d'accessibilité des villes suivantes :

- ◆ *Saint Jean de Luz*
- ◆ *Biarritz*
- ◆ *Bayonne*
- ◆ *Hendaye*
- ◆ *Agglomération Côte Basque Adour*

Nous nous excusons auprès des Mairies pour nos absences répétés, étant donné le nombre de villes et de commission où l'association Handiplage est inscrite.

7°) Action 2015, pas achevé.

- Un FORUM D'ACCESSIBILITE sur les AD'AP (Agendas D'Accessibilités Programmées) prévue en octobre 2015 à Ondres, avait été annulé, à cause de problème de santé de Mr délégué de l'APF et maître de conférence.

8° Actions 2016.

1° Sensibilisation des municipalités pour l'ouverture de nouveaux sites labellisés, (Baudreix, Guiche)
Labellisation Tourisme et Handicaps et visites avec le Comité départemental du tourisme 64, Communication par la fédération Léo Lagrange .

2° Formation Handiplagiste

3° Promotion des destinations : Gestion et promotion du portail handiplusaquitaine.fr avec intégration de la nouvelle région élargie.

Extension du réseau d'associations partenaires.

Coopération aux commissions.

Participation à des salons dans la région Aquitaine. (Autonomic Bordeaux 2016)

Renseignements en direct par notre secrétariat.

4°

a) Formation liée à l'activité du webmaster (avril 2016)

b) Refonte du site handiplage.fr

c) Intégration de la Grande Région au site handiplusaquitaine.fr

5° Préparation de la Journée « Handi~O » avec une commune de la Côte Basque (Annulé, cause avis de pollution)

6° Développement de l'activité handbike

II Bilan financier

Corinne Delort va vous présenter Le bilan financier 2015

III Adoption du montant des cotisations 2016

Le montant de la cotisation est fixé à 20 € par membre adhérent et 50 € pour les bénéficiaires d'une offre de service (pub) par année civile, quel que soit la date de paiement dans l'année. *cette délibération est adoptée à l'unanimité.*

IV Renouveau du conseil d'administration et vote.

Entrée de Mr Berckmans au conseil d'administration de l'association Handiplage.

Sur 40 adhérents, à jour de cotisation, **x** sont présents, **x** se sont excusés et **x** ont donné pouvoir.

Le mandat du conseil d'administration arrivant à échéance nous allons procéder à l'élection du bureau : 4^{ème} délibération.

Le poste de trésorier est à pouvoir, Mme Bouchet geneviève étant démissionnaire car trop éloignée.

Nous attendons que des bénévoles viennent nous rejoindre pour nous aider dans les tâches de plus en plus nombreuses. L'association n'a cessé d'évoluer et nous sommes victimes de notre succès !!

Qui est candidat pour rejoindre l'équipe administrative?

Nos statuts prévoient le vote à bulletin secret, cependant êtes vous d'accord pour voter à main levée ?

(EN FONCTION DES NOUVEAUX CANDIDATS) VOTE ???

- ◆ L'assemblée générale élit les premiers membres du bureau :
- ◆ Président : [ESPI Ramon]
- ◆ Secrétaire : [ESPI Brigitte]
- ◆ Trésorier : [.....]

Composition du Bureau

◆ Après appel à candidature, le bureau élu à l'unanimité des présents est constitué comme suit :

- ◆ · Président : Mr Ramon ESPI
- ◆ · Vice-présidents : Mme Brigitte ESPI BERCKMANS
- ◆ · Secrétaire : M. [.....]
- ◆ · Secrétaire adjoint : M. [.....]
- ◆ · Trésorier : M. [.....]

cette délibération est adoptée à l'unanimité.

V Questions diverses.

Et, pour clôturer, le verre de l'amitié.